



30 octobre 2025 : une étape historique pour Cosmed et la filière

Le 30 octobre 2025, **Cosmed est devenue officiellement Association Patronale Représentative de la filière cosmétique dans la Convention Collective des Industries Chimiques (IDCC44)**. Forte de ses 1000 adhérents, Cosmed avait constaté depuis plusieurs années l'insuffisance de poids et de représentativité des TPE-PME-ETI dans la filière.

Cette reconnaissance du Haut Conseil au dialogue social, sur proposition du Ministère du Travail, confère à Cosmed un rôle actif et légitime dans les négociations à caractère social et, plus généralement, sur tous les sujets impactant le développement des entreprises. Elle permettra :

- de mieux faire entendre la voix spécifique des TPE, PME, ETI du secteur cosmétique auprès des pouvoirs publics ;
- de participer directement aux négociations de la Convention collective (rémunérations, conditions de travail, formation, classifications...);
- de contribuer à l'évolution des textes sociaux.

Cosmed est depuis longtemps impliquée dans les sujets sociaux via sa participation active aux travaux de la CPME ...

Membre de la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises), Cosmed contribue depuis plusieurs années aux travaux du syndicat patronal sur des sujets à dimension sociale. Cosmed est régulièrement mobilisée au sein des groupes de travail et commissions de la CPME portant sur les questions liées à l'emploi, à la formation professionnelle, à la qualité de vie au travail, ainsi qu'aux évolutions du dialogue social dans les TPE-PME. Cette participation témoigne de la volonté de Cosmed d'apporter son expertise de terrain, fondée sur la connaissance fine des réalités des entreprises du secteur cosmétique. Elle reflète également l'engagement de l'Association à défendre les intérêts des petites et moyennes entreprises dans les échanges avec les différentes parties prenantes de la filière.

... Et via des actions et engagements au service du bien-être de la filière et de la performance des entreprises

Cosmed a également démontré ces dernières années son implication et son engagement à favoriser une meilleure prise en compte du bien-être salarié dans l'industrie, celui-ci étant une des pierres angulaires de la performance des entreprises.

Consciente de la nécessité de renforcer l'inclusion des seniors et de travailler avec toutes les générations, notamment pour faire face à la crise des compétences, Cosmed signe en mai 2024 l'Acte d'engagement pour la place des plus de 50 ans en entreprise (Charte 50 +), sous le haut patronage de la ministre Catherine Vautrin. Cet engagement rejoint l'intérêt que porte l'Association au futur du travail dans les TPE, PME et ETI. Outre la mixité générationnelle, la flexibilité au travail, les nouveaux modes de gouvernance, figurent parmi les grandes orientations et attentes qui peuvent remodeler le rapport au travail dans les entreprises. La santé au travail est également un sujet clé, voire une priorité : selon Karin Valentini, consultante spécialisée en innovation RH, 1 salarié sur 2 déclare être en situation de mal-être au travail. Le coût engendré pour l'entreprise par ces situations est estimé à 13k€ par an pour un salarié. Même si 20 % de ce coût sont incompressibles, les entreprises peuvent agir sur les 80 % restants en développant une QVTC adaptée (qualité de vie et des conditions de travail). Outre les sujets de mixité générationnelle et de santé au travail, Cosmed a également pu s'attacher à d'autres sujets, comme l'égalité professionnelle, la monoparentalité (signature de la Charte éponyme), l'aidance (en participant aux travaux du Club Landoy). Cosmed s'est également engagée aux côtés de l'Association Réalités du dialogue social pour promouvoir celui-ci au sein des entreprises.

Les perspectives qu'ouvre la représentativité

L'objectif de la représentativité est de pouvoir participer activement aux discussions relatives aux accords et conventions paritaires. Cette démarche répond à une forte attente des entreprises reliées à la convention de la chimie, qui expriment le besoin d'être véritablement représentées et entendues dans les instances de dialogue social. L'enjeu est également de favoriser le rattachement des entreprises adhérentes, dépourvues de convention collective, à l'IDCC 44, dans une logique de cohérence sectorielle. Cette reconnaissance marque une nouvelle étape dans la mission collective que Cosmed poursuit avec ses adhérents : construire une filière cosmétique française résiliente, influente, diversifiée et contributive au développement humain et économique des territoires.

Portrait : Maryline Reuschlé, Fondatrice et dirigeante de Art&Cos



Après plusieurs expériences professionnelles au sein de belles maisons, aussi bien sur les pôles R&D que sur des missions marketing, Maryline Reuschlé conservait le sentiment que sa mission n'était pas seulement de créer de belles formules, au laboratoire ou sur le papier, mais surtout de donner un sens

authentique à la marque. C'est pourquoi elle décide il y a bientôt 15 ans de créer le laboratoire Art&Cos : un site unique où son équipe et elle accompagnent les entrepreneurs et les marques installées à chaque étape du développement de leur projet. De l'accompagnement marketing, à la création de la « recette », en passant par la conformité réglementaire, jusqu'à bien entendu l'industrialisation en petites et moyennes séries : Maryline Reuschlé a souhaité développer un concept global dans lequel le sens, les valeurs, la qualité et l'efficacité restent les maîtres mots.

Situé au cœur de la Chalosse, dans les Landes, le laboratoire Art&Cos crée ses formules à partir des principes actifs végétaux qui l'entourent, en mettant un point d'honneur à développer des formules naturelles, si possible biologiques, et en utilisant un maximum d'ingrédients issus des circuits-courts. Bien implanté dans le tissu économique local, l'entreprise réunit une dizaine de collaborateurs investis dans les projets de leurs clients et passionnés par leur métier. Laboratoire indépendant, Art & Cos a accompagné aujourd'hui plus de 300 marques pour développer leurs gammes cosmétiques au niveau national et international.

Art&Cos est adhérent Cosmed depuis la création du laboratoire. Pour Maryline Reuschlé, « il était important d'être soutenue et entourée par une association qui prônent des valeurs proches des nôtres et qui nous permet d'être en relation facilement avec nos confrères et nos partenaires ». Cosmed propose des formations qualitatives qui permettent à l'équipe d'être toujours informée de l'évolution du secteur. « C'est un partenaire de choix qui nous accompagne au quotidien et fait ressonner la voix des TPE/PME dans le secteur de la cosmétique ! ».

www.artcos-laboratoire.com



Rencontre du Cosmetopôle : des critères convergents pour encourager la transition hydrique

L'EAU, UN ENJEU POUR LA FILIÈRE COSMÉTIQUE : LES DEFIS ET LES FREINS

Selon les prévisions climatiques, les sécheresses comme celle de 2022 vont vraisemblablement se reproduire. Or, l'eau est prélevée à 80 % dans les nappes souterraines, ce qui impose une priorisation des usages dans ces périodes-là. Le durcissement de la réglementation, l'augmentation du coût de l'eau (accrue sous l'effet de la réforme des redevances), encouragent les entreprises à repenser leur gestion de l'eau. Les experts présents à la rencontre du Cosmetopôle, le 6 novembre dernier, ont présenté leurs solutions. Une trentaine d'entreprises se sont retrouvées à Agrolandes pour les découvrir, en présence de deux conseillers régionaux, Marie-Laure Lafargue, élue des Landes, et Mathieu Labrousse, délégué à l'eau.

BONNES PRATIQUES ET LEVIERS

Des experts en gestion de l'eau, Aquassay, Chemdoc Water Technologies et Callisto, ont souligné plusieurs gestes et actions fondamentaux. La première est la nécessité pour les entreprises de cosmétique de cartographier leurs flux pour initier un plan de réduction/remplacement/réutilisation de la ressource eau.

Faire la chasse aux fuites et aux gâchis, en arrêtant ou ralentissant les machines pendant les arrêts de production, en respectant les procédures. Monitorer les consommations en installant des compteurs pour identifier les postes les plus consommateurs et les actions à mettre en place. Plusieurs idées ont été évoquées pour réduire les consommations d'eau (goutte à goutte agricole, géothermie, réutilisation de l'eau de pluie...). Christophe Rigal, directeur industriel de Biolandes, a exposé, lors de la visite du site le matin, et lors de son intervention l'après-midi, les systèmes testés par l'entreprise pour réutiliser l'eau à des fins de refroidissement industriel.

Concernant la qualité de l'eau, il convient de comprendre en amont la typologie de ses effluents, puis de les surveiller et de les caractériser en ayant recours à la DCO (demande chimique en oxygène) pour quantifier et suivre la qualité et l'état des effluents à chaque étape du processus de dépollution.

QUELLES AIDES ?

Jean-Philippe Besse, Chargé de mission Eau et entreprises à la Région, a annoncé un nouvel appel à projets sur fonds FEDER pour aider les entreprises à réutiliser leurs eaux (voir rubrique « Financements »), et présenté le programme d'aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Retrouvez nos derniers Cosmed TV...

Au 3^e trimestre 2025 : Transformation énergétique : quels enjeux pour l'industrie cosmétique ? / Le Canada, nouvelle opportunité pour la cosmétique française ? / La bioéconomie en région Grand-Est / Maîtriser les délais d'application pour réduire les impacts – le cas du TPO / Le marché de la Silver Beauty



Abonnez-vous à la chaîne Youtube de Cosmed pour ne rien manquer



COSMED Association
@cosmedassociation 099 802 abonnés · 128 vidéos
Cosmed est la première association professionnelle représentative des entreprises
cosmed.fr
Abonnez-vous

...et nos rapports de veille stratégique

Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière. Découvrez celui du 3^e trimestre sur www.cosmed.fr



Les infos partenaires

INTEGRER DES MATIERES PLASTIQUES RECYCLEES AUX EMBALLAGES

Avec ses partenaires, la Région Nouvelle-Aquitaine organise une rencontre inter-filières sur l'intégration des matières plastiques recyclées dans les emballages agroalimentaires. L'objectif est d'en promouvoir et augmenter l'usage, de favoriser les échanges entre les acteurs concernés (emballage, plasturgie, recyclage...), d'identifier des freins et des leviers, et de proposer des pistes d'actions. La journée aura lieu le mardi 9 décembre à Eurekatech – Grand-Angoulême, à Saint-Michel. Sont prévues une intervention de Leko, des témoignages, et des ateliers thématiques, avant un cocktail et une visite de Picard Thermoformage. Inscriptions [sur le site de Polyvia](#).

SALON DE LA NEUTRALITE CARBONE

Le 4 décembre à La Rochelle, la Coopérative Carbone et La Rochelle Territoire Zéro Carbone organisent une nouvelle édition du salon de la neutralité carbone. 12 tables-rondes, 40 exposants et plusieurs animations mettront l'accent sur les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises dans leurs trajectoires de décarbonation : financement, achats responsables, logistique, numérique, etc. La journée se clôturera par une soirée dédiée aux professionnels.

Programme et inscription obligatoire :

<https://app.imagina.com/salon-de-la-neutralite-2025/454280>

COOPERATION REGION/PAYS BASQUE ESPAGNOL

La Team France Export Nouvelle-Aquitaine propose les 1^{er} et 2 décembre un rendez-vous Nouvelle-Aquitaine/Euskadi Innovation& Business Connect pour « transformer la proximité géographique en levier de compétitivité stratégique ». Destiné aux entreprises industrie, tech et biosciences, cet événement doit leur permettre d'identifier des partenaires basques et de bénéficier de l'accompagnement de la TFE pour l'accélération de leur développement international. En biosciences, une visite de Sophia Genetics est prévue à Bidart le 1^{er} décembre, ainsi qu'une conférence à Bordeaux le 2 décembre.

Programme et inscriptions [ici avant le 21 novembre](#).



Les échos des entreprises

HOLISTE TRANSFORME LA COLOPHANE

La société Holiste, installée à Biscarosse, utilise le Bol d'air Jacquier pour relancer la filière du gemmage (extraction de la résine de pin pour en récupérer la térébenthine) dans une démarche respectueuse de l'homme et de l'environnement. L'entreprise vient de recevoir une aide de 30K€ de la Région pour transformer la colophane issue du gemmage de pin, en ingrédient cosmétique naturel.

www.holiste.com

REMANIEMENT CHEZ LEA NATURE

Suite au départ de Stéphane Labattut, après deux ans et demi au sein du groupe, Charles Kloboukoff, PDG, a décidé de faire évoluer en profondeur le mode de gouvernance de ses Business Unit cosmétiques en mettant en place une Direction Générale collégiale, confiée à trois dirigeantes issues de l'entreprise : Amélie Fiessinger, Hanane Bourimi et Marianne Dupuch-Guillois. La gouvernance de l'Unité de Production Cosmétique, Laboratoires Léa, n'est pas modifiée.

<https://compagnie-leanature.com>

BERKEM REGROUPE SES LABORATOIRES

Afin de regrouper certaines de ses équipes au même endroit, le Groupe Berkem déplace ses laboratoires de biologie et de R&D de Gardonne à Blanquefort. Les laboratoires d'analyse, de contrôle qualité et d'application industrielle restent eux à Gardonne.

www.groupeberkem.com

DONNEES RECENTES POUR UN ACTIF DE SILAB

Actif exfoliant et hydratant à base de fleurs d'Opuntia, lancée en 2015, Exfolactive, développé par Silab, dévoile son potentiel pour une application capillaire, constituant une alternative douce aux exfoliants mécaniques ou chimiques pour le soin du cuir chevelu. Il augmente l'activité de la KLK-5 de 74 %, réduit les pellicules de 26 % et accroît l'hydratation du cuir chevelu.

www.silab.fr

ACTIFS : SEPROSYS OUVRE UN NOUVEAU SITE

Société rochelaise spécialisée dans le développement de solutions d'extraction et de purification de molécules, Seprosys ouvre, avec une aide financière de la Région, un site de production à Salles-sur-Mer pour répondre à la demande de ses clients en production préindustrielle.

www.seprosys.com

DES MICROALGUES AVEC NEOEARTH

Fondée en 2023, la société de biotechnologies Neoeart est spécialisée dans le développement et le brevetage de souches de microalgues améliorées et licenciées à des producteurs. Ces souches sont utilisées en cosmétique comme pigments naturels ou actifs anti-âge. Après avoir levé 1M€, elle quitte le laboratoire universitaire où se trouvait pour s'installer à Canéjan.

www.neoeart.fr

Les financements

AAP REUTILISATION DES EAUX NON CONVENTIONNELLES

75 % du territoire néo-aquitain est classé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE), manifestant une insuffisance chronique des ressources hydriques par rapport aux besoins. Afin d'encourager la réutilisation des eaux non conventionnelles, un appel à projets est proposé dans le cadre du programme régional FEDER FSE + 2021-2027. Il doit permettre de financer des projets de PME ayant engagé des réductions de consommation de leur eau, et souhaitant substituer une ressource conventionnelle par une ressource non conventionnelle.

Consulter [le cahier des charges](#).

Candidatures du 3 novembre 2025 au 15 juin 2026.

ACCOMPAGNEMENT BIODIVERSITE

Le bureau d'études Soltena propose aux entreprises des filières chimie et matériaux, qui souhaitent réduire leur impact sur la biodiversité et diminuer leurs dépendances vis-à-vis d'elle, un accompagnement individualisé et un accompagnement de 18 mois en collectif.

Candidature avant le 20 janvier 2026. Début des accompagnements les 26 et 27 février 2026.

[Accéder aux informations](#) sur ce dispositif.

[Consulter le règlement et le dossier de candidature](#) sur le site de Soltena.

LA NEWSLETTER DE VOTRE COSMETOPOLE ET VOUS

Vous aimez ce que vous y lisez. Vous voulez nous le dire ? Ou il vous manque des informations ? Faites-le nous savoir [via ce sondage rapide](#).

Vous avez des collègues qui souhaiteraient la recevoir, mais n'en sont pas destinataires.

Transmettez [ce lien pour s'y abonner](#). Merci !

